BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

SESSION

Logo de l'organisme		
Archean	Techno	cogues
10000	d Mal	ie

ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

82000 NONTAUBAN		
ORGANISME D'ACCUEIL		
Nom ou dénomination sociale: ARCHEAN Technologue		
Nom ou denomination sociale:		
Adresse: 1899 av di Dtalie		
82000 Nontauban		
m. 06 01 84 44 44 g € 05 63 93 50 00		
certifie que		
LA OU LE STAGIAIRE		
Nom: MNA GUILEN Prénom: Ronald		
Né(e) le : 24 / 10/. 2001 Sexe : F □ M 🖾		
Né(e) le : 24 / lo / 2001 Sexe : F M M Adresse : 5 rue Clis De collet		
S2 300 Courdade		
@ 07 66 34 21 91 Mel roxald marthen 4889 gmail. com		
ÉTUDIANT(E) EN BTS Services informatiques aux organisations		
Option SISR SLAM		
AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :		
y ce Clarle Non gover Cano ande		
a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études		
DURÉE DU STAGE		
Dates de début et de fin du stage : Du . 6. / O.1 . 25 au . 16. / O.2 . / 25		
Représentant une durée totale de		
(rayer la mention inutile).		
La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.		
MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE Á LA OU AU STAGIAIRE		
La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de euros.		
L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve		

du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 - code de l'éducation art. D.124-9)

Fait à ... 1 LONG LANGE IE.

Nom, fonction et signature de la personne représentant de l'organisme d'accueil

Bénédicte AUNONT Reop. Revouces Hunaine Archean Technologies